

Les finances de la ville [1/4] :

UNE VILLE ENDETTÉE

Quand les chiffres contredisent le discours

Depuis plusieurs mois, le maire de Château-Thierry revendique une « gestion saine » des finances communales. Les documents budgétaires officiels de la Ville racontent pourtant une réalité très différente.

Au début du mandat, en 2020, la dette communale s'élevait à environ **13 millions d'euros**, avec une capacité de **désendettement de 6,5 ans**, traduisant une situation financière plutôt confortable pour une commune de cette strate.

Six ans plus tard, le constat est sans appel.

La dette atteindra **environ 18 millions d'euros fin 2026**, après la contraction d'un nouvel emprunt de **2,5 millions d'euros**. Dans le même temps, **la capacité de désendettement se dégrade pour atteindre près de 8 ans**. La **dette par habitant** passe d'environ **880 €** à plus de **1 200 €**.

Ces chiffres ne sont ni des interprétations politiques, ni des projections alarmistes. Ils figurent noir sur blanc dans les Rapports d'Orientations Budgétaires 2021 et 2026 de la Ville.

Cette évolution marque un tournant clair : **la commune est aujourd'hui plus endettée, par habitant, et pour plus longtemps**. Or, chacun le sait : plus la dette augmente, plus les remboursements pèsent sur le budget, et moins il reste de marges pour investir.

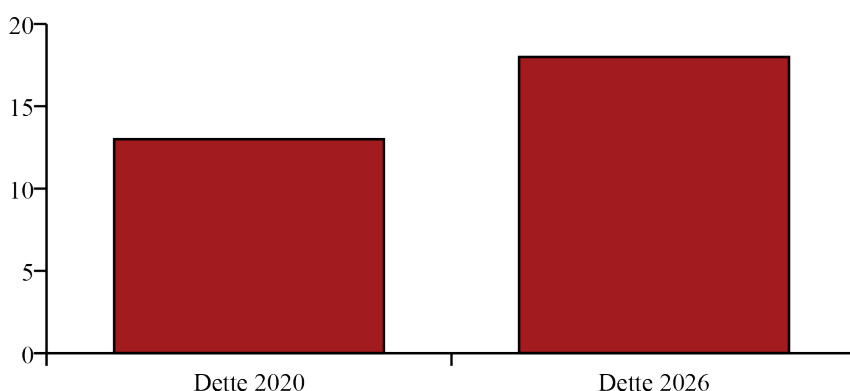
Concrètement, cela signifie que le prochain mandat héritera :

- d'une **capacité d'investissement contrainte**,
- de **choix budgétaires plus difficiles**,
- et d'une **situation financière nettement moins favorable** qu'en début de mandat.

Présenter cette trajectoire comme une gestion « saine » relève au minimum d'un sérieux décalage avec la réalité des chiffres. Informer honnêtement les habitants, c'est reconnaître que l'endettement a fortement progressé et qu'il pèsera durablement sur l'avenir de la commune.

Les Castelthéodoriciennes et les Castelthéodoriciens méritent un débat budgétaire clair, fondé sur les faits, et non sur des éléments de langage.

La transparence financière n'est pas une option : **c'est une exigence démocratique**.



Évolution de la dette communale (en millions d'euros).
Sources : Rapports d'Orientations Budgétaires 2021 et 2026.